
Mise en place de la gestion différenciée sur le Pôle Environnement de Saint Denis de Pile

SMICVAL du Libournais Haute Gironde

8, route de la Pinière
33910 Saint-Denis-de-Pile

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Agnes Mikelbrencis

agnes.mikelbrencis@smicval.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre de la politique environnementale du Pôle Environnement certifié ISO 14001 depuis 2007, le syndicat s'est engagé à être exemplaire dans son activité. Des objectifs de baisse de la consommation de papier, carburant, électricité et eau ont été fixés depuis 2005.

En 2009, un appel à projets environnement a été organisé auprès des agents du SMICVAL pour progresser vers une appropriation plus importante des enjeux environnementaux. Cet appel à projets a débouché en 2010 sur une nouvelle politique environnementale, présentant les nouveaux enjeux pour le SMICVAL, parmi lesquels la réduction de son empreinte écologique par l'application de modes de gestion éco-exemplaires. Les enjeux redéfinis dans cette nouvelle politique environnementale donnent lieu à de nouvelles actions inscrites dans le programme environnemental 2010 /2015. Favoriser la biodiversité sur le Pôle Environnement devient alors un projet phare du SMICVAL.

Un groupe de travail composé de membres du personnel est constitué et piloté par une chargée de mission biodiversité.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

La mise en place de la gestion différenciée sur le Pôle Environnement devient dès 2010 un outil pour favoriser la biodiversité et permet d'intégrer des objectifs de prévention qualitative et d'exemplarité.

Il s'agissait en premier lieu de pouvoir établir un inventaire des espèces existantes afin de réaliser un plan d'actions en faveur de la biodiversité. La gestion différenciée est donc un préalable au diagnostic.

Résultats quantitatifs

1. Pas d'évaluation des quantités commandées avant la mise en place.
2. Intégration d'indicateurs de suivi dans le programme environnemental
3. Réalisation du diagnostic de l'avifaune et de la flore :

- 34 espèces d'oiseaux recensées

- 200 espèces floristiques

Résultats qualitatifs

L'arrêt total de l'utilisation des produits phytosanitaires pour la gestion des espaces verts du Pôle Environnement.
Réalisation d'un plan d'actions pour le maintien de la biodiversité et du milieu humide.

MISE EN OEUVRE

Planning

Novembre 2010 : arrêt des tontes

Fin 2010 : sensibilisation des agents

Janvier 2011 : établissement du plan de gestion, mulching des arbres existants, démarrage du diagnostic biodiversité (maillage écologique)

Novembre 2011 : plantations diversifiées :

- plantation d'une Haie « libre »
- mise en place d'un semi Champêtre favorable aux pollinisateurs
- plantations décoratives aux abords du Bâtiment Administratif

En parallèle, le groupe de travail réalise un jardin pédagogique.

Moyens humains

- 1 ETP : chargée de mission biodiversité et conseil en gestion différenciée auprès des collectivités, animatrice du groupe de travail biodiversité.

- 9 agents volontaires, membres du groupe de travail biodiversité, réunis 12 fois depuis septembre 2010 (environ 2h/réunion) : 1 responsable exploitation et 1 agent d'accueil déchèterie, responsable redevance spéciale, 1 responsable et 1 agent de la plate-forme de compostage, responsable animation scolaire, conseillère en valorisation, 1 agent du service maintenance, 1 chauffeur.

Moyens financiers

non renseigné

Moyens techniques

Mise en place d'une communication spécifique pour informer les visiteurs et les agents :

- note de service en avril 2011
- affichages dans les locaux
- 2 types d'affichages sur le site

Partenaires mobilisés

Les jardiniers de France : création du jardin pédagogique

Les Choucas : installation de nichoirs

LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) : inventaires

Société Linéenne de Bordeaux : inventaires

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Reproductible

Difficultés rencontrées

L'originalité tient en l'articulation entre ISO 14 001/ biodiversité et prévention, l'exemplarité étant le dénominateur commun à ces trois éléments.

Recommandations éventuelles

1. Bien préparer en amont l'information aux agents et aux publics afin de les préparer au changement de paysage.
2. Former et informer le personnel responsable des espaces verts, bien les intégrer à la démarche car leurs pratiques vont être modifiées.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | ECOEXEMPLARITE | DECHETS VERTS | DECHET DANGEREUX

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Julie MINEZ

j.minez@ussgetom.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine